



## Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Le mardi 18 décembre, en même temps, les conseils municipaux de Meroux et de Moval ont été appelés à se prononcer sur le projet de fusion de nos deux communes. A Meroux les élus ont votés majoritairement, par 10 voix pour et 3 voix contre, en faveur de cette fusion. A Moval, les élus se sont prononcés à l'unanimité pour ce projet.

C'est une ère nouvelle qui s'ouvre devant nous. Madame la Préfète va prendre les arrêtés avant la fin de l'année, officialisant cette union. En 2019, une période intermédiaire va se mettre en place, les deux conseils municipaux travailleront ensemble jusqu'aux élections municipales de 2020 qui verront l'élection d'un unique conseil municipal pour la commune qui désormais porte le nom de Meroux-Moval (avec un tiret qui porte si bien son nom de... trait d'union !), car nous vous savons attachés à votre nom.

Au-delà des réelles économies qui seront réalisées par cette fusion, c'est l'aspect humain qu'il convient de mettre en avant. Désormais, il n'y aura plus les habitants de deux villages qui se réuniront à l'église, dans les associations, à l'école, devant le monument aux morts ou au cimetière. Nous serons tous de la même commune, rassemblés pour des projets et des objectifs communs. C'est, je pense, un très bel exemple d'union et de rapprochement que nous portons et dont nous pouvons être collectivement fiers. L'histoire de Meroux et de Moval reprend là où elle n'aurait jamais dû s'arrêter.

Les formalités administratives relatives à cette évolution seront, pour vous, extrêmement limitées. Personne ne changera d'adresse. Vous n'aurez donc pas de changement à effectuer sur vos documents tels que carte d'identité et carte grise en cours de validité. Progressivement le nom de Meroux-Moval se substituera à celui de Meroux et à celui de Moval.

Laissons le temps faire son œuvre. Dans quelques mois, je pense sincèrement que personne ne regrettera les votes des élus de ce mardi 18 décembre 2018.

Je souhaite à chacune et à chacun de délicieuses fêtes de fin d'année. Que la magie de ces instants opère dans tous nos foyers ! Et je vous donne naturellement rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra le samedi 19 janvier à 11 heures dans la grande salle de l'ouvrage militaire.

Avec toute ma considération,

Stéphane Guyod  
Maire de Meroux



## Infos village



### Vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra le samedi 19 janvier à 11h dans la grande salle de l'ouvrage.

### Le repas des aînés



Le repas de nos aînés se déroulera dans la salle communale de l'ouvrage le samedi 9 février à midi.

### Reprise des sapins de Noël

Le lundi 14 janvier, les vieux sapins de Noël naturels sans neige carbonique et sans décoration seront ramassés gratuitement. Pour en profiter, vous devrez vous inscrire en mairie (au 03 84 56 04 30) avant le 12 janvier. Ensuite, dès le 13 janvier au soir, vous déposerez votre sapin devant votre habitation en prenant soin de ne pas obstruer le passage sur le trottoir.



### La Jonxion

Chaque année, de nouvelles entités viennent s'établir dans les locaux de la Jonxion. Voici la liste des arrivants en 2018 à qui nous souhaitons la bienvenue:

- 1dispensable : service à la personne
- AQUILA RH / Versity : agence intérim
- LUC SCHINDELHOLZ : conseil en innovation et édition
- MEDIA 2C : Edition, publication magazines - vente espace pub

Ce sont désormais 68 entreprises qui ont choisi notre village pour s'installer. Elles amènent avec elles plusieurs centaines d'employés.

### Objets trouvés

De nombreux objets perdus ont été ramenés en mairie au fil des années. Ils y sont tenus à la disposition de leurs propriétaires.

### Les entreprises du secteur village

Vous avez la possibilité d'inscrire les coordonnées de votre entreprise, domiciliée à Meroux, sur la liste présentée sur le site communal. Cette inscription est gratuite. Il vous suffit de prendre contact avec la mairie.

### Plan hivernal pour nos aînés

L'action d'aide au déneigement se poursuit pour nos aînés (dégageant porte, boîte aux lettres et trottoir). Voici les conditions pour en bénéficier: Il faut avoir plus de 75 ans, être isolé (pas de



proche en capacité d'effectuer le déneigement) ou être en situation de handicap.

Si vous ne rentrez pas dans ces conditions, des solutions peuvent vous être proposées en mairie (INTERMED, ...). N'hésitez pas à venir vous renseigner.

## Les travaux

### La fibre au village

Le déploiement de la fibre est prévu comme suit dès 2019:

- Choix de l'emplacement de l'armoire à fibre avec l'entreprise CIRCET (sous-traitant d'Orange).
- Distribution de la fibre depuis l'armoire jusqu'au début de rue ou quartier.
- Distribution de la fibre depuis le début de rue ou quartier jusque devant chaque habitation.

Attention, l'entreprise Orange est tenue par les délais légaux qui devront être respectés.

## Bien vivre ensemble

### Fermeture de la Mairie



Pendant la période des fêtes, la mairie sera fermée le 2 janvier. Merci de votre compréhension.

### Neige

Comme chaque hiver, la neige tombe sans vraiment prévenir. Il est recommandé d'équiper son véhicule de pneumatiques adaptés sans attendre son arrivée.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun de dégager la neige à l'endroit de sa propriété afin de permettre un passage à pied sécurisé.



## Le conseil municipal a voté



- La validation des devis pour le remplacement des fenêtres de l'étage de la mairie.
- La demande de subvention DETR pour les travaux de la rue de Belfort.
- La création de la commune nouvelle Meroux-Moval.

## Le coin des associations

### Le comité des fêtes de Meroux et Moval

Monsieur Liblin ayant démissionné, Madame Lebeuf a repris la présidence de l'association. Le comité des fêtes de Meroux et Moval se lance dans une nouvelle organisation et a besoin d'une force vive. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour renforcer l'équipe de bénévoles.



Pour tout renseignement, contactez Mme Lebeuf au 06 73 43 11 62.

### Loto de l'ASDAM

Le traditionnel loto aura lieu le samedi 5 janvier à la Maison Pour Tous à Danjoutin à partir de 20 h. Nombreux lots ! Pour tout



renseignement, vous pouvez contacter Philippe FAUDOT au 06 20 18 36 89.

## Couscous

L'ASDAM poursuivra ses animations avec son couscous le samedi 26 janvier. Pour tout renseignement et pour effectuer votre réservation, vous pouvez contacter Philippe FAUDOT au 06 20 18 36 89.

## Téléthon

Les différents rendez-vous Téléthon 2018 ont permis de récolter la somme de 4 036,34 € au bénéfice de l'AFM Téléthon. Merci à tous les bénévoles.



## Etat civil

### Naissances :

Eléa HENRIOT, née le 2 décembre  
Bienvenue à cette petite et félicitations aux heureux parents.



## Divers

### Trésorerie de Valdoie

La trésorerie de Valdoie fermera définitivement ses portes le 31 décembre. Ses services et compétences seront transférés à la trésorerie de Belfort ville. Cette fusion donnera naissance à une nouvelle structure dénommée trésorerie du Grand Belfort installée 1 place de la Révolution Française à compter du 14 janvier. Les nouveaux horaires sont les suivants :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00.

### Dernière minute

Gilets jaunes : Un cahier doléances sera placé en mairie pour recueillir vos doléances du 7 janvier au 4 février (pendant les heures d'ouverture au public) puis remis à la Préfecture.





# Les Brèves de Meroux



## Calendrier des manifestations 2019

Suite à la réunion des associations et activités de la commune du 10 décembre 2018, veuillez trouver ci-dessous le tableau d'occupation des salles de l'espace Part'Âges et de l'Ouvrage militaire. Ce calendrier prévisionnel est donné à titre indicatif sous réserve de modifications éventuelles.

Merci à tous ces bénévoles qui prennent de leur temps pour animer notre village !



Date	Type d'animation	Lieu	Organisateur
<b>JANVIER</b>			
5	Loto	Maison pour Tous Danjoutin	ASDAM
16	Repas des Amis du jeudi	Part'Âges	Amis du Jeudi
19	Vœux du Maire	Ouvrage militaire à 11 h	Mairie de Meroux
26	Soirée couscous	Maison pour Tous Danjoutin	ASDAM
<b>FEVRIER</b>			
9	Repas des Aînés	Ouvrage militaire	CCAS et Mairie
15	Assemblée générale	Ouvrage militaire	Une rose, un espoir
21	Repas des Amis du jeudi	Part'Âges	Amis du Jeudi
<b>MARS</b>			
2 et 3	Tournois de figurines	Ouvrage militaire	Meroux Model Kit (MMK)
9 et 10	Tournois de figurines	Ouvrage militaire	Meroux Model Kit (MMK)
15	Remise des prix des ballons	Mairie de Meroux	Comité Téléthon
16	Loto	Ouvrage militaire	Comité des Fêtes de Meroux & Moval
20	Repas des Amis du jeudi	Part'Âges	Amis du Jeudi
30	Animation musicale Eve GALLAND	Ouvrage militaire	Mairie de Meroux
<b>AVRIL</b>			
12	Chasse aux œufs	Place de la mairie	APEMMS
14	Marche familiale	Ouvrage militaire	Comité des Fêtes de Meroux & Moval
24 au 26	Epinage roses avant distribution	Ouvrage militaire	Une rose, un espoir, les Amis du jeudi
27 au 28	Action de vente des roses	Villages du département	Une rose, un espoir
<b>MAI</b>			
8	Cérémonie patriotique	Monument aux morts	Meroux-Moval, Souvenir et Amitié
17	Remise de chèque	Part'Âges	Une rose, un espoir
18 et 19	Meroux Créatif	Ouvrage militaire	Comité Vie Associative
30	Vide-greniers	Stade à Andelnans	ASDAM
<b>JUIN</b>			
19	Repas des Amis du jeudi	Part'Âges	Amis du Jeudi
21	Fête de la Musique	Place de la Mairie	Les Baladins et l'APEMMS
23	Tournoi de football	Stade à Andelnans	ASDAM
29	Kermesse	Ecole et place de la mairie	APEMMS

Date	Type d'animation	Lieu	Organisateur
<b>AOÛT</b>			
4	Vide-greniers	Moval	Souvenir et Amitié
<b>SEPTEMBRE</b>			
29	Repas dansant à 12 h	Ouvrage militaire	Amis du Jeudi
<b>OCTOBRE</b>			
6	Bourse aux jouets, vêtements enfants	Ouvrage militaire	CCAS
19	Repas pour le Téléthon	Ouvrage militaire	Club Moto Loisirs (motards)
<b>NOVEMBRE</b>			
3	Cochonnailles	Ouvrage militaire	Comité des Fêtes de Meroux & Moval
11	Cérémonie patriotique	Monuments aux morts	Meroux-Moval, Souvenir et Amitié
<b>DECEMBRE</b>			
1 <sup>er</sup>	Téléthon (date à définir)	Place de la Mairie, Part'Âges	Comité Téléthon

## Dates, horaires et différentes activités de la commune

### Mairie (2 place de la mairie) :

- Patchwork : tous les lundis de 14 à 17 heures
- Atelier floral : 1 fois par mois le mercredi de 19 à 21 heures
- Cours de couture : tous les vendredis de 19 h 30 à 22 h

### Part'Âges (2 place de la mairie) :

- Gym préventive santé : tous les mercredis de 9 h à 10 h 45
- Baby éveil (de 18 mois à 2 ans) : tous les mercredis de 10 h 45 à 11 h 15 (grande salle)
- Baby gym (de 3 à 5 ans) : tous les mercredis de 17 h 15 à 18 h 15 (grande salle)
- Les Amis du Jeudi : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h à 17 h ; et 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14 h à 19 h
- Chorale de la paroisse : répétition tous les mardis de 20 h à 22 h
- Chorale des Baladins : tous les mercredis de 20 h à 22 h
- Gymnastique adultes : tous les mercredis de 19 h 45 à 21 h 00 (1<sup>er</sup> étage)
- Ecole : mardi 13h30-16h30 et vendredi 13h30-16h30

### Ouvrage militaire (rue de l'Ouvrage) :

- Ludothèque : tous les mardis de 18 à 20 heures (sous-sol)
- Peinture sur soie : tous les mercredis de 14 à 17 heures
- Smovey : tous les jeudis de 18 à 19 h 15
- Club moto loisirs (motards) : les vendredis
- Meroux Model Kit (MMK) : 2 fois par semaine (salle à part)



Retrouvez toutes les associations et le calendrier sur le site communal [www.meroux.fr](http://www.meroux.fr) !

Pensez à nous faire part de vos manifestations non inscrites sur le calendrier.